

I. Crédit bancaire

A fin février 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1030,4 MMDH, en hausse annuelle de 7,1%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	févr-23	janv-23	févr-22	janv-23
Crédit bancaire *	1 030,4	-0,3	7,1	-0,3
Agents non financiers	893,0	-0,7	6,0	-0,7
Entreprises non financières	485,5	-1,1	8,4	-1,1
Privées	431,3	-1,0	7,0	-1,0
Publiques	54,2	-2,0	20,2	-2,0
Ménages	380,2	0,0	3,5	0,0
Agents financiers	137,4	2,2	14,4	2,2

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 7% des crédits aux ENF privées résulte principalement de la hausse de 8,9% des facilités de trésorerie et de la progression de 5,7% des prêts à l'équipement. En revanche, les prêts immobiliers ont accusé un repli de 4%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	févr-23	janv-23	févr-22	janv-23
Total	431,3	-1,0	7,0	-1,0
Facilités de trésorerie	204,8	-1,2	8,9	-1,2
Equipement	107,3	0,7	5,7	0,7
Immobilier	50,0	-0,7	-4,0	-0,7
Autres crédits *	16,6	-14,0	36,2	-14,0
Créances en souffrance	52,6	0,6	7,0	0,6

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T4-2022, a été jugé « normal » par 86% des entreprises industrielles et « difficile » par 14% d'entre elles. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 62% des patrons et en hausse selon 38%.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T4-2022, les critères auraient été assouplis pour les facilités de trésorerie, maintenus inchangés pour les crédits à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille d'entreprises, ils auraient été maintenus inchangés pour les TPME et les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une stagnation pour les GE et une baisse pour les TPME. Par objet de crédit, la demande aurait diminué pour les crédits de trésorerie, stagné pour ceux à l'équipement et augmenté pour les prêts à la promotion immobilière.
- Au T4-2022, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 4,40%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 4,19% pour les GE et à 5,04% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T4-2022	T3-2022	T2-2022
Global	4,30	4,04	4,03
Entreprises privées	4,40	4,12	4,05
TPME *	5,04	4,94	4,82
GE**	4,19	3,87	3,79

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,5%, recouvrant principalement des accroissements de 2,6% des prêts à l'habitat et de 3% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 19,3 MMDH après 16,4 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	févr-23	janv-23	févr-22	janv-23
Total	380,2	0,0	3,5	0,0
Habitat	239,9	0,1	2,6	0,1
Mourabaha immobilière*	19,3	1,2	17,9	1,2
Consommation	57,2	0,0	3,0	0,0

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T4-2022, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés pour les prêts à la consommation et durcis pour les prêts à l'habitat. Pour la demande, elle aurait baissé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T4-2022, à 4,32% pour les crédits à l'habitat et à 6,40% pour ceux à la consommation.

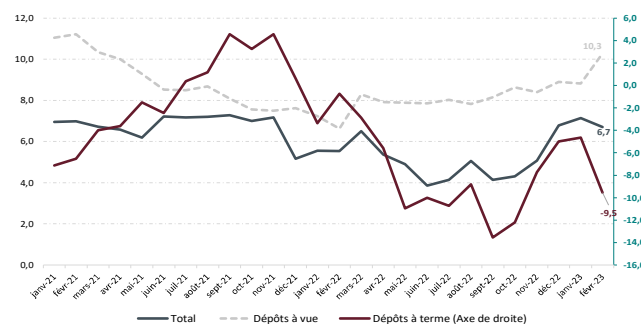
Taux débiteurs par objet (en %)

	T4-2022	T3-2022	T2-2022
Ménages	5,86	5,32	5,14
Crédits à l'habitat	4,32	4,19	4,19
Crédits à la consommation	6,4	6,39	6,32

II. Dépôts bancaires

- A fin février 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 120,6 MMDH, enregistrant une hausse annuelle de 6,7%.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 829,5 MMDH, en hausse annuelle de 6,4 % avec 200 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 12,2% pour atteindre 186,8 MMDH à fin février.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a augmenté annuellement de 10 points de base à 2,38% tandis que celui des dépôts à 12 mois a enregistré une baisse de 25 points de base pour s'établir à 2,62%.
- Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,51% pour le premier semestre 2023, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	févr-23	janv-23	déc-22	nov-22	oct-22
Comptes à terme					
6 mois	2,38	2,28	2,24	2,41	2,08
12 mois	2,62	2,87	2,67	2,63	2,41